Compte rendu de la conférence de clôture ALTERNA

La conférence de clôture du projet ALTERNA a eu lieu le lundi 13 décembre 2021. Après 14 mois de travaux du groupe d'expert.es franco-allemand, la manifestation organisée via Zoom a ainsi résumé la coopération, ses résultats ainsi que les besoins et perspectives actuels et futurs dans le domaine de la protection de l'enfance. ALTERNA est un micro-projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), par le biais du programme Interreg V Rhin Supérieur. Du côté allemand, les partenaires du projet sont, outre l'Euro-Institut, porteur du projet, le Landratsamt Ortenaukreis, la Evangelische Hochschule Freiburg ainsi que le Jugendamt Rastatt. Du côté français, les partenaires du projet sont la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), l'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS) ainsi que l'Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation (ARSEA).

Ouverture de la conférence

Frank Scherer, Landrat de l'Ortenaukreis, a ouvert la manifestation par un discours dans lequel il a accordé une grande importance au travail dans le domaine de la protection de l'enfance ainsi qu'à la coopération transfrontalière. Selon lui, **la protection de l'enfance doit être une priorité absolue**. Au lieu du « principe du minimum » ou de la nécessité de limiter les dépenses publiques, c'est le « principe du maximum » qui devrait s'appliquer dans ce domaine. Cela est d'autant plus vrai en période de pandémie, dans la mesure où cette dernière a eu des conséquences importantes sur les enfants et les jeunes, tant sur le plan psychosocial que dans le domaine de la protection de l'enfance. Toutefois, pendant longtemps, la politique n'a pas accordé à ce problème aigu l'attention qu'il méritait. Selon Frank Scherer, les défis dans le domaine de la protection de l'enfance sont comparables en France et en Allemagne. Qui plus est, **une coopération au-delà des frontières est essentielle pour le traitement des cas frontaliers**. Il s'agit de connaître et de comprendre le système et les institutions du pays voisin afin de pouvoir agir de manière optimale. Frank Scherer a également souligné que le placement devrait être le dernier recours lorsqu'il s'agit de la protection des enfants : il existe un soutien politique important dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement (par exemple dans l'Ortenaukreis). Enfin, il a remercié les expert.es, les organisateurs/-trices et les coordinateurs/-trices pour leur travail et a réaffirmé l'importance de l'échange d'expériences et de l'apprentissage mutuel au travers d'exemples de bonnes pratiques.

L'enjeu des alternatives au placement et la valeur ajoutée d'un regard croisé franco-allemand

Ensuite, les **coordinateurs/-trices scientifiques du projet, Sibylle Fischer de la Evangelische Hochschule Freiburg et Bruno Michon de l'Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS)**, ont présenté le travail effectué dans le cadre d'ALTERNA et les défis de la protection de l'enfance. **Le travail du groupe d'expert.es visait avant tout à instaurer une confiance vis à vis du système de l'Autre souvent peu ou pas connu**. Pour cela, les personnes concernées ont besoin d'informations pertinentes et accessibles et les professionnel.les ont besoin de connaissances sur le système du pays voisin et sur les stratégies et mesures équivalentes. En outre, la nécessité d'une coopération transfrontalière entre les institutions responsables et les professionnel.les des deux côtés

du Rhin a été soulignée. **Si l'on considère l'évolution historique de la protection de l'enfance, on constate qu'elle se ressemble des deux côtés du Rhin**. De plus, elle a évolué ces dernières années vers une approche relationnelle, systémique et multiprofessionnelle. Par ailleurs, Sibylle Fischer et Bruno Michon ont fait référence au Vademecum pour une protection de l'enfance transfrontalière de 2017, qui avait pour objectif de donner aux professionnel.les des informations clés sur le système du pays voisin, sa législation, son fonctionnement, ses formes d'organisation et ses structures de financement.

Cet outil est maintenant complété par la brochure et l'inventaire qui ont été élaborés dans le cadre d'Alterna. **La clé d'une coopération réussie est la connaissance et l'effort sincère pour une compréhension mutuelle**, ce qui nécessite un réseau qui fonctionne bien et prenant en compte les aspects culturels. Toutefois, le domaine de la protection de l'enfance est confronté à plusieurs défis, notamment la radicalisation, les problèmes de recrutement, le sens des actions, la désinstitutionalisation, la déjudiciarisation et la pandémie. Pour surmonter ces défis et d'autres, il faut, outre la volonté de comprendre l'évolution, **des formations à destination des étudiant.es et des professionnel.les. C'est la raison pour laquelle un projet appelé *Campus européen du travail social* réunissant six écoles de travail social de la région du Rhin supérieur est actuellement en cours d'élaboration.**

Présentation des outils ALTERNA : l'inventaire et la brochure

Deux membres du groupe d'expert.es, **Christiane Gur (Collectivité européenne d'Alsace) et Anke Hofmann (Psychologische Beratungsstelle Kehl, Landratsamt Ortenaukreis)**, ont ensuite présenté les deux outils élaborés dans le cadre du projet. **L'inventaire en ligne, destiné aux professionnel.les de la protection de l'enfance, recense les alternatives innovantes au placement des enfants et adolescents qui existent sur le territoire des partenaires.** L'inventaire se donne ainsi pour objectif d'améliorer la connaissance du système du voisin, de faciliter la collaboration des professionnel.les dans les cas franco-allemands et d'être source d'inspiration. Outre sa version en ligne, cet inventaire sera également disponible en version imprimée en 250 exemplaires, qui seront distribués à des tiers intéressés. **La brochure d'information pour les familles vise à présenter les offres et mesures de soutien et d'accompagnement existantes dans notre région frontalière.** Il s'agit ainsi de souligner pour les parents et les familles que les institutions et les autorités de protection de l'enfance ont avant tout une fonction de soutien. La confiance doit ainsi être renforcée. De plus, chacune des mesures énumérées dans les six chapitres contient des contacts/interlocuteurs/-trices auxquels les familles peuvent s'adresser en cas de besoin.

ALTERNA, une expérience enrichissante ? Et ensuite ?

Après une courte pause, s'est tenue la première table ronde, au cours de laquelle le groupe d'expert.es franco-allemand a échangé sur ses expériences dans le cadre du travail sur le projet et sur les besoins encore existants dans ce domaine. Les expert.es se sont réjoui de l'excellente coopération au sein du projet, grâce à laquelle le quotidien transfrontalier peut être considéré comme une évidence. **ALTERNA permet désormais aux familles et aux professionnel.les d'élargir leurs horizons et de connaître les mesures prises dans le pays voisin.** Il est aussi important de garder à l'esprit les différents systèmes et structures. Souvent, ces systèmes se distinguent par de petits détails, ce qui ne facilite pas le travail mais met en même temps en évidence la richesse des deux systèmes. Un souhait du groupe serait (ce qui n'a pas été possible cette fois-ci en raison des restrictions liées à la pandémie) de visiter les institutions sur place afin d'échanger directement avec les professionnel.les et de découvrir leur

environnement de travail et leurs façons de faire. En outre, le groupe d'expert.es s'est prononcé en faveur d'un renforcement des échanges, indépendamment d'un projet. Cet échange pourrait par exemple être orienté sur une thématique identifiée par le groupe d'expert.es, tel que l'accompagnement des enfants et des adolescent.es à la fin de leur placement. Si possible, il devrait s'agir d'un groupe d'expert.es plus important, afin de garantir la continuité de la coopération au-delà des changements de postes. Il faudrait toutefois clarifier la manière dont la coordination, essentielle, pourrait être prise en charge en termes de budget.

L'idée d'organiser des formations transfrontalières d'un ou deux jours sur des thèmes actuels et pertinents dans le domaine de la protection de l'enfance pour les deux parties a également été évoquée. De manière générale, le contact personnel peut aider à résoudre rapidement et simplement de nombreux problèmes, c'est pourquoi il est important d'entretenir les liens. De plus, il a été remarqué que dans le domaine de la protection de l'enfance, les mêmes difficultés existent en France et en Allemagne et qu'elles pourraient donc être résolues par une coopération. Un travail franco-allemand est également nécessaire dans des cas spécifiques transfrontaliers. L'idée d'**un service de coordination compétent** (sur le plan professionnel - qui connaît les deux systèmes - et sur le plan linguistique - qui maitrise les deux langues) et qui oriente les personnes concernées vers les bons interlocuteurs/-trices a été évoquée. Le besoin d'un plus grand nombre de professionnel.les impliqués dans le transfrontalier et de davantage de possibilités de formation et d'accompagnement a également été identifié. De plus, le groupe a mentionné la nécessité d'étendre les projets à d'autres sous-thèmes, le cas échéant en coopération avec des partenaires suisses. **Les expert.es étaient unanimes : l'objectif principal reste d'éviter la séparation des parents et des enfants et pour cela, une coopération franco-allemande efficace et basée sur la confiance est nécessaire.**

Regards extérieurs sur les outils ALTERNA

Lors de la deuxième table ronde, **Christophe Meder (Unité territoriale d'action médico-sociale, Collectivité européenne d'Alsace), Katharina Kogelheide (Childhoodhaus Ortenauklinikum) ainsi que Charlotte Buderbach (étudiante de la Evangelische Hochschule Freiburg)** ont discuté des résultats du projet et des besoins encore existants avec un regard externe au projet. Tout d'abord, **le Vademecum publié en 2017 a été salué comme un exemple concret d'échange transfrontalier**, fort utile pour tous les professionnels de la protection de l'enfance. Le travail au sein d'ALTERNA permet désormais de renforcer la coopération et de connaître les institutions et les compétences du pays voisin. Afin d'éviter le placement d'enfants, la prévention (spécialisée) devrait encore être renforcée. Les problèmes existants pourraient toutefois être les barrières linguistiques, les travailleurs/-euses sociaux/sociales n'étant souvent pas suffisamment formé.es à la langue du voisin. En outre, davantage de professionnel.les devraient connaître les mesures transfrontalières afin que les connaissances puissent être transmises en interne. L'idée d'un service de coordination émise lors de la première table ronde a également été reprise et approuvée. Des solutions créatives sont nécessaires pour les travailleurs/-euses frontaliers/-ières entre les systèmes. **Il serait bon de disposer de plus d'exemples et de rapports pratiques afin de pouvoir mieux comprendre et appréhender les nouvelles approches**. Il est également souligné que la nouvelle génération de professionnel.les doit être formée en conséquence. Dans ce domaine, le **programme RECOS** offre déjà beaucoup ! Il vise à lier la théorie à la pratique et donne aux étudiant.es des six écoles supérieures de travail social de la région du Rhin supérieur la possibilité d'effectuer des cours et des stages dans l'autre pays. Dans ce contexte, les étudiant.es

intéressé.es pourraient participer aux visites de praticien.nes dans les institutions locales imaginées par le groupe d'expert.es.

Conclusion et perspectives

Dans son discours de clôture, **Nicolas Matt, 13ème vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace, en charge de la jeunesse, du sport, de la réussite éducative et du bilinguisme**, a souligné la responsabilité d'accompagner les enfants et les jeunes et le besoin d'innovation, de nouvelles méthodes et de *soft skills*. Il a remercié le groupe d'expert.es et la coordination scientifique ainsi que l'Euro-Institut pour leur travail remarquable et s'est prononcé en faveur d'une coopération continue, à laquelle la CeA doit apporter sa contribution. **Le groupe d'expert.es, une interface essentielle dans le contexte transfrontalier, devrait continuer à travailler ensemble et éventuellement étendre le partenariat sur le plan géographique.**

Sur le site internet dédié au micro-projet ALTERNA, vous trouverez toutes les informations supplémentaires sur le projet en lui-même et le travail du groupe d'expert.es ainsi que les deux outils élaborés. Il peut être consulté via le lien suivant : https://www.euroinstitut.org/fr/projets/microprojet-alterna